

Possibilités de participation

Conseil pour les questions de pauvreté

Le Conseil pour les questions de pauvreté en Suisse vise à créer une structure permanente de participation au niveau national pour les personnes ayant l'expérience de la pauvreté. Le conseil a pour objectif de renforcer la participation de ces personnes aux discussions et à l'élaboration des mesures de prévention et de lutte contre la pauvreté. Le Conseil est actuellement mis en place pour la première fois pour une phase pilote.

Il existe trois possibilités différentes de participer et de s'impliquer :



Conseil



**Groupe de
coordination**



Réseau



Contact :

Plateforme nationale contre la pauvreté

www.contre-la-pauvrete.ch

E-mail : gegenarmut@bsv.admin.ch



Membres du Conseil

- 8 à 12 personnes ayant l'expérience de la pauvreté
 - Environ 5 professionnel-le-s
- Début des activités au printemps 2026*

Tâches

- Réaliser les objectifs du Conseil
- Représenter les intérêts des personnes ayant l'expérience de pauvreté, par exemple au sein des comités, auprès de la politique et du grand public
- Élaborer ensemble des prises de position et des recommandations
- Lien avec le réseau : se tenir au courant des actualités, entretenir les échanges
- Organisation du Conseil : planifier le travail de fond et l'organisation, échanger avec les autres membres

Disponibilité requise

- Engagement pour au moins deux ans (idéalement)
- réunions régulières, probablement :
 - à Berne
 - prévues 1x/mois (env. 2-3h) ou 6x/an (env. 4-6h)
- Assumer des tâches entre les réunions

Indemnisation

- 200 francs d'indemnité par séance
- Frais de déplacement et de garde d'enfants/soins aux proches si nécessaire

- ✓ Il existe deux façons de s'engager
- en tant que personne individuelle
 - via une organisation/institution (dans le cadre d'un emploi ou d'une adhésion). Cependant, c'est toujours la personne elle-même qui est membre, et non l'organisation/institution.

⚠ Les membres du Conseil ne peuvent pas faire partie simultanément du groupe de coordination

Participer

- **Séance d'information :**
inscription : gegenarmut@bsv.admin.ch ou 058 464 39 68
 - En allemand : 24 novembre 2025, 18h00 – 19h30, Berne
 - en français : 1er décembre 2025, 18h00 – 19h30, Lausanne
- **Candidatures possibles du 1er décembre 2025 au 31 janvier 2026**
Plus d'informations à partir du 1er décembre 2025 :
www.contre-la-pauvrete.ch/conseil



Membre du groupe de coordination

Environ 5 personnes,

début des activités à partir de novembre 2025

Tâches

- Recherche et sélection des membres du Conseil
- Recrutement et gestion du personnel du secrétariat
- Planification financière et collecte de fonds (avec le secrétariat)
- Travail associatif (avec le secrétariat)
- Rapport annuel & Assemblée générale

Disponibilité requise

- Engagement pour au moins deux ans (idéalement)
- Participation à des réunions régulières, sur place ou en ligne
 - probablement environ 4-6x / an
 - pendant la phase de mise en place (de novembre 2025 au printemps 2026) probablement 1x / mois
- Prise en charge de tâches entre les réunions

Indemnisation

- 200 CHF d'indemnité de séance
- Frais de déplacement et de garde d'enfants/soins aux proches si nécessaire

- ✓ Il existe deux façons de s'engager
 - en tant que personne individuelle
 - via une organisation/institution (dans le cadre d'un emploi ou d'une adhésion). Cependant, c'est toujours la personne elle-même qui est membre, et non l'organisation/institution.

⚠ Les membres du groupe de coordination ne peuvent pas faire partie simultanément du Conseil

- ✓ *Pendant la phase de mise en place, le travail du groupe de coordination est soutenu sur le plan organisationnel par la Plateforme nationale contre la pauvreté.*
- ✓ *Premières dates : réunion en novembre / séances d'information le 24 novembre (à Berne) / le 1^{er} (à Lausanne)*

Participation

La première date limite de candidature est passée. Le groupe de coordination commencera ses travaux vers la fin de l'année 2025.

Si vous êtes intéressé ou avez des questions, vous pouvez contacter gegenarmut@bsv.admin.ch à tout moment.



Être actif-ve au sein du réseau

« Plus on est nombreux, mieux c'est ! »

Personnes ayant l'expérience de la pauvreté

Tâches

- Soutenir le Conseil par son expérience et son engagement
 - Fournir des impulsions et des retours au Conseil
 - Participer aux rencontres du réseau
 - Faire connaître le Conseil autour de soi
 - Activités ponctuelles (manifestations, groupes de travail...)

Disponibilité requise

- Engagement ponctuel ou à long terme, selon les possibilités individuelles
- Rencontres annuelles du réseau
- Éventuellement d'autres activités selon les besoins et les intérêts

Indemnisation

- Frais de déplacement et garde d'enfants/soins aux proches si nécessaire

Participer

- Liste du réseau : inscription par e-mail à gegenarmut@bsv.admin.ch
- Tous et toutes les participant-e-s à l'atelier du 10.9.25 sont automatiquement inscrit-e-s sur la liste

Institutions, professionnel-le-s

Tâches

- Soutien « moral » (p. ex. faire connaître le Conseil, orienter les personnes ayant l'expérience de la pauvreté vers le Conseil etc.)
- Mettre son expertise à disposition
- Soutien financier régulier ou ponctuel
- Collaborer avec le Conseil
- ...

Disponibilité requise

- Engagement ponctuel ou à long terme, selon les possibilités
- Rencontres annuelles du réseau
- Éventuellement d'autres activités selon les besoins et les intérêts

Participer

- Liste du réseau : inscription par e-mail à gegenarmut@bsv.admin.ch
- Tous et toutes les participant-e-s à l'atelier du 10.9.25 sont automatiquement inscrit-e-s sur la liste